

Texte : 1559 Vincent Sertenas Heptaméron N32

Auteurs : Marguerite d'Angoulême

Informations générales

TitreTexte : 1559 Vincent Sertenas Heptaméron N32

Cadre du projetLicence Lettres - Université Clermont Auvergne - Parcours Culture numérique - 2021-2022

Les pages

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

5 Fichier(s)

Analyse thématique

Thème(s) abordé(s)

- Adultère
- Amour
- Beauté
- Jalousie
- Mort
- Pardon
- Tête coupée
- Vengeance

Analyse du ou des thème(s)

- L'amour et la jalousie : au coeur du triangle amoureux[]
La littérature courtoise présente abondamment le motif du triangle amoureux, avec la femme mariée courtisée par l'amant, et le mari en troisième entité qui éprouve de la **jalousie** face à la déception qui résulte de **l'amour** pour sa femme, qui, elle, l'éprouve - de manière réciproque - envers l'amant. Ces deux derniers commettent **l'adultère**, qui aura des conséquences irréversibles, et plus précisément sur les personnages eux-mêmes (conséquence pouvant aller jusqu'à la mort de la femme châtiée).
- La vengeance et la mort[]
Dans la littérature médiévale, l'adultère féminin découle la plupart du temps sur l'acte du mari cocu qui tente de surprendre sa femme et son amant en flagrant délit, et qui, **dirigé par sa jalousie, commet souvent le meurtre**

de l'amant cocueur ou même l'uxoricide. Ici, on a le meurtre vengeur de l'amant, et le meutre symbolique de sa femme, par sa sanction de confrontation à son pêché et à la mort de celui qu'elle aime, ainsi que par la privation capillaire, qui symbolise la perte de son identité (maintenant régie par celle de son mari uniquement), la perte de sa santé (mentale, qui dégrade sa santé physique également), l'altération de sa grande beauté.

Les mots clés

[beauté](#), [cheveux](#), [crâne](#), [culpabilité](#), [femme adultère](#), [malheur](#), [mari vengeur](#), [mort](#), [offense](#), [passion](#), [vertu de la femme](#)

Relations entre les documents

Ce document n'a pas de relation indiquée avec un autre document du projet.□

Transcription du texte

TranscriptionNouvelle trentedeuxiesme

LE ROY Charles huictiesme de ce nom, envoya en Allemagne un gentil-homme nommé Bernage, seigneur de Cyvré pres Amboise, lequel pour faire bonne diligence, & avancer son chemin, n'espargnoit jour ne nuict, en sorte qu'un soir bien tard, arriva au chasteau d'un gentil-homme , où il demanda logis, ce qu'à grand peine peut avoir. Toutesfois quand le gentil homme entendit qu'il estoit serviteur d'un tel Roy, s'en alla au devant de luy, & le pria de ne se mal contenter de la rudesse de ses gens : car à cause de quelques parens de sa femme, qui luy vouloient mal, il estoit contraint tenir sa maison ainsi fermée. Au soir ledict Bernage luy dist l'occasion de sa legation, en quoi le gentilhomme s'offroit de faire tout service à luy possible au roi son maistre : & le mena dedans sa maison, où il le logea & festoya honorablement. Et estant heure de soupper, le gentil-homme le mena en une salle tendue de belle tapisserie : & ainsi que la viande fut apportée sur la table, veit sortir de derriere la tapisserie une femme, la plus belle qu'il estoit possible de regarder, mais elle avoit la teste toute tondue, le demeurant du corps habillé de noir à l'Allemande. Apres que le gentil-homme eut lavé avec ledict Bernage, l'on apporta l'eau à ceste dame, qui lava, & s'en alla seoir au bout de la table, sans parler à nul, ni nul à elle. Le seigneur de Bernage la regarda bien fort, & luy sembla l'une des plus belles dames qu'il eust jamais veuë, sinon qu'elle avoit le visage bien pale, & la contenance fort triste. Apres qu'elle eut un peu mangé, demanda à boire, ce que luy apporta un serviteur de leans, dedans un esmerveillable vaisseau : car c'estoit la teste d'un mort, de laquelle les pertuis estoict bouchez d'argent : & ainsi beut deux ou trois fois la damoiselle. Apres qu'elle eut souppé & lavé les mains, feit une reverence au seigneur de la maison & s'en retourna derriere la tapisserie, sans parler à personne. Bernage fut tant esbahy, de veoir chose si estrange, qu'il en devint tout triste & pensif. Le gentil-homme qui s'en apperceut, lui dist : Je voi bien que vous vous estonnez de ce qu'avez veu en ceste table : mais que veu l'honesteté que j'ay trouvée en vous, je ne vous veux celer que c'est, à fin que vous ne pensiez qu'il y ait en moi telle

cruauté, sans grande occasion. Ceste dame, que vous voyez, est ma femme, laquelle j'ay plus aimée que jamais homme ne pourroit aimer la sienne : tant que pour l'espouser j'ai oublié toute crainte, en sorte que je l'amenaï ici malgré ses parens. Elle aussi me monstroit tant de signes d'amour, que i'eusse hazardé dix mille vies, pour la mettre ceans à son aise & au mien, où nous avons vescu long temps en tel repos & contentement, que je me tenois le plus heureux gentil-homme de la Chrestienté. Mais en un voyage que je fey, où mon honneur me co traignoit aller, elle oublia tant le sien, sa conscience, & l'amour qu'elle avoit en moi, qu'elle fut amoureuse d'un jeune gentil-homme que j'avois nourri ceans, dont à mon retour je m'en cuidai appercevoir. Si est-ce que l'amour, que lui portoïs, estoit si grande, que je ne me pouvois deffier d'elle, jusques à ce que l'experience m'ouvrit les yeux, & vey ce que je craignois plus que la mort. Parquoy l'amour que je luy portoïs, fut convertie en furreur & desespoir : de sorte que je la guettay de si pres, qu'un jour feignat aller dehors me cachay en la chambre, où maintenant elle demeure : en laquelle bien tost apres mon partement se retira, & y feit venir ce jeune gentil-homme, lequel je vey entrer la privauté qui n'appartenoit qu'à moi avoir à elle. Mais quand je vey qu'il vouloit monter sur le lict aupres d'elle, je sailly dehors, & le prins entre ses bras, où je le tuay. & pour ce que le crime de ma femme me sembla si grad, que telle mort n'estoit suffisante pour la punir, je lui ordonnai une peine, que je pense qu'elle a plus desagreable que la mort : c'est, de l'enfermer en la chambre où elle se retirent pour prendre ses plus grands delices, & en la compagnie de celui qu'elle aimoit trop mieux que moi : auquel lieu je lu ay mis dans une armoire tous les os de son amy, tenduz comme une chose precieuse en un cabinet. & à fin qu'elle n'en oublie la mémoire, en beuvant & mangeant luy fais servir à table tout devant moi, en lieu de coupe, la teste de ce meschant, à ce qu'elle voye vivant celuy qu'elle faict son mortel ennemy par sa faulte, & mort pour l'amour d'elle celui duquel elle avoit preferé l'amitié à la mienne : & ainsi elle voit à disner & soupper les deux choses qui plus luy doivent desplaire, l'ennemy vivant & l'ami mort, & tout par son peché. Au demeurant, je la traicte comme moi, sinon qu'elle va tondue : car l'ornement des cheveux n'appartient à l'adultere, ne le voile à l'impudique : parquoy s'en va rasée, monstrant qu'elle a perdu l'honneur la chasteté & pudicité. S'il vous plaist prendre la peine de la veoir, je vous y meneray. Ce que fait volontiers Bernage, & descendirent en bas, & touverent qu'elle estoit en une tres belle chambre assise toute seule, devant un feu. Le gentil-homme tira un rideau qui estoit devant une grande armoire, où il veit penduz tous les os d'un homme mort. Bernage avoit grande envie de parler à la dame, mais de peur du mary il n'osa. Ce gentil-homme qui s'en apperceut, luy dist : S'il vous plaist luy dire quelque chose, vous verrez quelle phrase & parole elle a. Bernage luy dist à l'heure : Ma dame, si vostre patience est égale au tourment, je vous estime la plus heureuse femme du monde. La dame ayant la larme à l'œil, avec une grace tant humble qu'il n'estoit possible de plus, luy dist : Monsieur, je confesse ma faute estre si grande, que tous les maux que le seigneur de ceans (lequel je ne suis digne de nommer mary) me scauroit faire, ne me font rien, au pris du regret que j'ai de l'avoir offensé : & en disant cela, se print fort à plorer. Le gentil-homme tira Bernage par le bras, & l'emmena. Le lendemain au matin s'en partit, pour aller faire la charge que le Roy luy avoit donnée. Toutesfois disant à Dieu au gentil-homme, ne se peut tenir de luy dire : Monsieur, l'amour que je vous porte, & l'honneur & privauté que vous m'avez faicte en vostre maison, me contraignent vous dire, qu'il me semble (veu la grande repentance de vostre pauvre femme) que vous luy devez user de misericorde, & aussi que vous estes jeune, & n'avez nuls enfans, & feroit grand dommage de perdre une telle maison que la vostre, & que ceux qui

ne vous aiment (peult estre) point en fussent heritiers. Le gentil-homme, qui avoit deliberé de ne parler jamais à la femme, pensa longuement au propos que luy tint le seigneur de Bernage, & en fin cogneut qu'il luy disoit verité, & luy promist, que si elle perseveroit en ceste humilité, il en auroit quelquefois pitié. Ainsi s'en alla Bernage faire sa charge. Et quand il fut retourné devers le Roy son maistre, luy feit tout au long le compte, que le prince trouva tel comme il disoit : & entre autres choses ayant parlé de la beauté de la dame, envoya son peintre nommé Jean de Paris, pour luy rapporter au vif ceste fame, ce qu'il feit, après le consentement de son mary, lequel apres longue penitence, pour le desir qu'il auoit d'auoir enfans, & par la pitié qu'il eut de sa femme, qui en si grande humilité recevoit ceste penitence, la reprint avec soi, & il en eut depuis beaucoup de beaux enfans. Mesdames, si toutes celles, à qui pareil cas, comme à elle, est advenu, beuoient en tels vaisseaux, j'aurois grand peur, que beaucoup de coupes dorées seroient converties en testes de morts. Dieu nous en vueille garder : car si sa bonté ne nous retient, il n'y a aucune d'entre vous, qui ne puisse faire pis : mais ayant confiance en luy, il gardera celles, qui confessent ne se pouvoir par elles mesmes garder. Et elles, qui se confient en leurs forces & vertuz , font en grand danger d'estre tentées, jusques à confesser leur infirmité : & vous affleure, qu'ils s'en sont veuës plusieurs, que l'orgueil a faict tresbuscher en tel cas, dont l'humilité fauoit celles que lon estimoit les moins vertueuses. Et dict le vieil proverbe, que ce que Dieu garde, est bien gardé. Je trouve, dist Parlamente, ceste punition autant raisonnable, qu'il est possible : car tout ainsi que l'offense est pire que la mort, aussi est la punition pire que la mort. Je ne suis pas de vostre opinion, dist Emarsuitte : car j'aimerois mieux veoir toute ma vie les os de tous mes serviteurs en mon cabinet, que de mourir pour eux : veu qu'il n'y a meffaict ne crime, qui ne se puisse amender, mais apres la mort n'y a point d'amendement. Comment ? Sçauriez vous amender la honte, dist Longarine : car vous sçavez que quelque chose que puisse faire une femme apres un tel mesfaict, ne sçauroit reparer son honneur : Je vous prie, dist Emarsuitte, dictes moi si la Magdaleine n'a pas plus d'honneur maintenant entre les hommes, que sa sœur qui estoit vierge. Je vous confesse, dist Longarine, qu'elle est louée entre nous de la plus grande amour qu'elle a portée à Jesus Christ, & de sa grande penitence, mais si luy demeure-il le nom de pecheresse. Je ne me soucie, dist Emarsuitte, quel nom les hommes me donnent : mais que Dieu me pardonne & à mon mary aussi, il n'y a rien pourquoij e voulisse mourir. Si ceste damoiselle aimoit son mari, comme elle devoit (dist Dagoucin) je m'esbahis qu'elle ne mourroit de deuil en regardant les os de celuy, à qui par son peché elle avoit donné la mort. Comment Dagoucin, dist Simontault, estes vous encors à sçavoir que les femmes n'ont amour ni regret ? Oui, dist il, car jamais je n'ai osé tenter leur amour, de peur d'en trouver moins que je desire. Vous vivez doncques de foi & d'esperance, dist Nomerfide, comme le pluvier du vent, vous estes bien aisé à nourrir. Je me contente, dist il, de l'amour que je sens en moi, & de l'espoir qu'il y a au cuer des dames : mais si je le sçavois, comme comme j'espere, j'aurois si extreme contentement, que je ne le pourrois porter sans mourir. Gardez vous bien, dist Guebron, de la peste : car de cette maladie là, je vous asseure. Mais je voudrois sçavoir à qui ma damoiselle Oisille donnera sa voix. Je la donne, dist elle, à Simontault, lequel, je sçay bien, n'espargnera personne. Autant vault, dist il, que me mettiez assus que je suis un peu mesdisant. Si ne lairray-je à vous monstrer, que ceux, que l'on disoit mesdisans, ont dict verité. Je croy, mes dames, que vous n'estes si sottes de croire en toutes les nouvelles que l'on vous vient compter, quelque apparence qu'elles puissent avoir de sainteté, si la preuve n'y est si grande, qu'elle ne puisse estre remise doubte. Aussi sous

espece de miracles y a bien souvent des abus : & pource j'ai enuie vous en racompter un, qui ne sera moins à la louenge, d'un prince fidele, qu'au deshonneur d'un meschant ministre d'Eglise. Abomination d'un prestre incestueux, qui engrossa sa sœur, soubs pretexte de saincte vie : & la punition qui en fut faict.

Transcriiteur.riceConsigli, Olivia
Chargé.e de la révision

- Almaleh, Gautier
- Boudet, Justine

Analyse de l'intertexte

Texte(s)-source(s)L'Heptaméron, Nouvelle XXXII

Analyse de la nouvelle

Résumé analytique du texte Bernage, un serviteur du Roi Charles le huitième, fut envoyé en Allemagne par celui-ci. Là, il chercha un endroit pour être logé, où il fut fort mal reçu par un gentilhomme dans un château, jusqu'à ce que ce dernier apprenne l'identité de celui qu'il servait. Il l'accueillit alors chaleureusement. Or, à table, une femme des plus belles qu'il eût vu vint, mais celle-ci était pâle et chauve. On lui servit de l'eau dans un crâne après avoir un peu mangé. Bernage s'interrogea, et finit par apprendre que cette femme donna des cornes à son hôte en sa chambre au sous-sol, alors celui-ci tua l'amant, accrocha les os dans le placard de sa femme et lui fit boire à partir de cet évènement uniquement dans le crâne de son amant. Bernage éprouvant une grande pitié pour la jeune femme, conseilla à son hôte de pardonner la jeune femme qui éprouvait une grande culpabilité, et ajouta l'argument de sa jeunesse et de sa seule chance de perpétuer sa lignée. Bernage effectua sa charge puis rapporta cette histoire au Roi, lequel ayant reçu cette information de la grande beauté de cette femme, demanda à ce que l'on lui rapporte vivante, ce que son mari accepta. Ce dernier décida, considérant la durée conséquente de la punition, son désir d'avoir des enfants, la pitié qu'il ressentait pour elle et son humilité sous la punition subie, choisit de lui pardonner, et en eut des enfants.

Analyse des personnages-types

- L'adjuvant
- L'amant assassiné : "le cocueur"
- La femme adultère
- Le mari vengeur : le "coci"

Analyse des personnages

- L'amant assassiné: "le cocueur" □
Figure typique de la littérature du Moyen-Age, on retrouve la figure de l'amant en proie au martyre d'amour, qui, accordément à la *fin' amor*, fait concorder l'amour de celui-ci pour son amante à une souffrance nécessaire.
- L'adjuvant
Si on peut trouver souvent une fin tragique pour la femme punie qui l'est

souvent jusqu'à la mort, on a ici une figure d'adjvant qui contre ce phénomène en offrant une amnistie à la femme, en convainquant son mari par l'argument parental. Il prend la femme en pitié notamment grâce à sa sensibilité face à sa beauté.

- La femme trompeuse et punie

La femme trompeuse punie par l'amant est également une figure emblématique de la littérature courtoise. Elle est traditionnellement châtiée pour le péché de l'adultère; elle est ainsi ici victime d'un châtiment dans le cadre privé, c'est-à-dire par son mari.

- Le mari vengeur : le "cocu"

On retrouve ici la figure récurrente du mari aimant puis trompé, conformément au cadre de l'amour courtois du Moyen-Âge qui lie sa femme à son amant.

Lieu(x) du récit

- Allemagne
- Armoire
- Chambre
- Château

Informations sur la notice

ÉditeurÉquipe Tragiques Inventions, Magda Campanini (Univ. Ca' Foscari-Venezia), Anne Réach-Ngô (UHA, IUF) ; EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle)

Mentions légalesFiche : Équipe Tragiques Inventions, Madga Campanini (Université Ca' Foscari), Anne Réach-Ngô (UHA, IUF) ; EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR)

Citer cette page

Marguerite d'Angoulême, Texte : 1559 Vincent Sertenas Heptaméron N32, 1559

Équipe Tragiques Inventions, Magda Campanini (Univ. Ca' Foscari-Venezia), Anne Réach-Ngô (UHA, IUF) ; EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle)

Consulté le 08/12/2025 sur la plate-forme EMAN :

<https://eman-archives.org/tragiques-inventions/items/show/374>

Notice créée par [Olivia Consigli](#) Notice créée le 15/11/2021 Dernière modification le 25/06/2023